

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 FEVRIER 2021 – 15H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 1er février 2021.

Présents : Didier PECH, Anne-Marie DELBOS, Stéphanie CAZADIEU, Jean-Paul BERNARD, Lucienne FERMY, Marcel PORTRAT, Charlotte INCE

Secrétaire de séance Anne-Marie DELBOS est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2020
- M. le Maire propose une 4ème délibération concernant la vente d'une parcelle appartenant à la commune à M Pechberty (parcelle A88 de 1 are, 43 ca) – Délibération supplémentaire acceptée par le Conseil Municipal

Délibérations :

- 1 - Achat de bancs et table de pique-nique
- 2 - Achat de lames de signalisation supplémentaires pour Trégoux et La Couaille
- 3 - Achat d'un chauffe-eau et d'un frigo
- 4 – Vente de la parcelle A88 à M. Bernard Pechberty
- 5 - Revue du “reste à charge” 2020 en vue de la préparation du budget prévisionnel 2021

1ère délibération – Devis de 1900 € - votée à l'unanimité

2ème délibération – Prévisions de coûts de 1000 € maximum – Votée à l'unanimité – Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires

3ème délibération – Prévisions de coûts de 1000 € maximum – Votée à l'unanimité – Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires

4ème délibération – Vente acceptée au taux de 2 €/m² à l'unanimité (vérifier si une vente directe peut être faite ou si le passage devant notaire est nécessaire.)

5ème délibération – Revue du “Reste à Réaliser”

- Aménagement place coeur de village – ligne cloturée
Il reste la ruelle des Lilas à aménager - unenouvelle ligne sera créée dans le prochain budget 2021
- Matériel (en commun avec 2 autres communes) – 4407,80 € à conserver
- Terrain secteur du cimetière – Terrain boisé de sapins à côté du cimetière de Crégols qui sera aménagé au départ du chemin karstique avec une table de pique-nique et des bancs après abattage de sapins – 1500 € à conserver
- Adressage – ligne cloturée
- Mobilier urbain – 2500 € à conserver

- Aménagement du sentier karstique - inchangé
- Signalétique (panneaux indicateurs La Couaille et Trégoux) - 3300 € à conserver
- Aménagement du petit patrimoine (finitions four à pain) - inchangé
- Chemins communaux - inchangé
- Cimetières Trégoux et Crégols - inchangé
 - Crégols : jardin du souvenir et ossuaire à créer
 - Trégoux : projet d'agrandissement du cimetière
 - Voir le coût d'achat des boîtes funéraires et le règlement sur la durée de conservation – voir si subventions existent
- Matériel de bureau - 500 € à conserver

Le document “Reste à Réaliser” est approuvé à l'unanimité

Questions diverses

- Le budget du Parc prévoit une augmentation de cotisation de 2% à prévoir dans le budget 2021
- Informations sur les ventes de propriétés dans la commune : Maison Dupont, Maison Calmejane, Maisons Dereuder et Larapidie en cours de vente.
- Le terrain communal de Trégoux à inclure dans le futur PLUi
- Suite à la réunion AFP, la Fête du Paturage aura lieu le samedi 22 mai à Lugagnac si les conditions sanitaires le permettent – Prévoir une participation de 500 € au budget 2021

La séance est levée à 17h50.

Le Maire

Didier Pech